



## Château de La Chaize

# Les Echos

## WEEK-END

Parution : 5 & 6 Septembre 2025



*pour tirer l'appellation vers le haut.»*

Au Château des Vergers, Cosima Bassouls, ingénieure agronome, souscrit pleinement à cette analyse. «C'est parce que je sentais cette nouvelle dynamique que j'ai décidé en 2018 de m'installer et de reprendre le domaine (6 hectares plantés) acquis par mes parents seize ans plus tôt, confie-t-elle. À Lantignié, nous sommes une vingtaine de vignerons engagés dans une démarche de valorisation du terroir et aussi de préservation de l'environnement. Faire du bio tout seul dans son coin, ce n'est pas suffisant. Faire ce choix et celui de l'agroforesterie, c'est accepter de diviser de moitié ses rendements. Il faut donc s'y retrouver au niveau prix sans pour autant devenir inaccessible.» Initié par Frédéric Vergne, l'association Vignerons et Terroirs de Lantignié milite pour un classement en cru, à l'image de leur voisin Régnié. Le dossier serait en bonne voie.

Manipulations réduites, levures indigènes, macérations semi-carboniques de dix à dix-sept jours avec remontages, quelques pigeages et adaptation des élevages en fonction du parcellaire, constituent les fondamentaux du travail en cave de Cosima. Avant cela, elle passe

D'emblée, La Chaize en impose. Par l'impressionnant château du <sup>xvii</sup> siècle signé Mansart. Par son étendue, 400 hectares dont 150 ha plantés, l'essentiel (100 ha) situé sur Brouilly. Par l'importance des investissements enfin. Le chai historique de 108 mètres de long construit en 1771, entièrement rénové, abrite la salle de dégustation et une cinquantaine de

foudres. Un nouveau chai enterré, quasi invisible, accueille la nouvelle cuverie et, au 2<sup>e</sup> sous-sol, le système géothermique, qui assure, avec l'appoint d'un parc solaire, l'autonomie énergétique du domaine à 90%. Le propriétaire, Christophe Gruy, dont la société construit des ponts, des barrages et des ouvrages d'art en France et en Suisse, ne cache pas son ambition

de faire de La Chaize la perle du Beaujolais et d'y produire les meilleurs vins. Toutes les cuvées sont estampillées bio depuis 2023. Sur l'ensemble du domaine, 6 000 arbres ont été plantés. Une fantastique vitrine, qui accueille déjà 3 000 visiteurs par an. L'addition est à la hauteur du projet, entre 150 et 200 millions d'euros, financés en propre par la vente d'une activité dans les

énergies renouvelables. La partie viticole, dirigée par Boris Gruy, neveu de Christophe, vise une production de 800 000 bouteilles, contre 450 000 aujourd'hui, 50 ha de jeunes vignes n'étant pas encore commercialisés. Les vins couvrent les appellations brouilly (trois cuvées en lieu-dit), côte-de-brouilly (deux cuvées) et fleurie (deux cuvées).

### LA CHAIZE, LA LOCOMOTIVE